

## Appels à projets Générique 2019 - ANR

l'Appel à projets générique 2019 (AAPG 2019) s'adresse à toutes les communautés scientifiques et à tous les acteurs publics ou privés impliqués dans la recherche française, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE).

<p><u>Cadre de l'AAP</u></p>	<p>L'Appel à projets générique 2019 de l'ANR mobilise quatre instruments de financement qui permettent de financer des projets de recherche individuelle portés par des jeunes chercheuses ou des jeunes chercheurs (JCJC), des projets de recherche collaborative entre entités publiques dans un contexte national (PRC) ou international (PRCI), et entre entités publiques et privées pouvant présenter une ouverture vers le monde de l'entreprise (PRCE).</p>
<p><u>Thématiques et priorités</u></p>	<p>Toutes les thématiques sont concernées par l'appel à projets génériques 2019 (hormis les secteurs applicatifs Cancer et Spatial financés respectivement par l'InCA et le CNES).</p> <p><b>Priorités stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intelligence artificielle (IA),</li> <li>• Sciences humaines et sociales (SHS),</li> <li>• Technologies quantiques,</li> <li>• Antibiorésistance,</li> <li>• Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement,</li> <li>• Recherche translationnelle sur les maladies rares,</li> <li>• Sortie des pesticides (en lien avec le plan Ecophyto).</li> </ul>
<p><u>Financement</u></p>	<p><b>Les règles de financement seront celles de l'ANR.</b></p>
<p><u>Durée du projet</u></p>	<p>36 à 48 mois.</p>
<p><u>Dossier et date de dépôt</u></p>	<p><b>Phase 1 : 25 octobre 2018, PRCI inclus.</b></p>
<p><u>Obligations</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un proposant ne peut être impliqué dans plus de 3 projets soumis dans le cadre de l'AAPG 2019 (une coordination et deux responsabilités scientifiques, ou trois responsabilités scientifiques maximum).</li> <li>• Un coordinateur d'un projet PRC, PRCE ou JCJC sélectionné à l'AAPG 2018 ne peut soumettre en tant que coordinateur d'un projet PRC, PRCE ou JCJC à l'AAPG 2019. Il peut néanmoins être partenaire d'un projet.</li> <li>• Un porteur d'un projet JCJC ne peut être coordinateur d'un autre projet JCJC, PRC, PRCE pendant la durée de son projet JCJC.</li> </ul>
<p><u>Contacts</u> <u>Appui au montage</u></p>	<p><b>Pour les dépôts UCA, point de contact unique :</b> Pôle Projets Régionaux Nationaux et Internationaux <a href="mailto:projets-rni.driv@uca.fr">projets-rni.driv@uca.fr</a></p>
<p><u>Web</u></p>	<p>Site web de l'appel à projets <a href="http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPG2019">http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPG2019</a></p>

**Diffusion :** Unités de recherche UCA, Univege, Liste complémentaire AAP Génériques 2018, déposants 2018.